

« LES PROMESSES TECHNO-SCIENTIFIQUES EN SANTÉ NUMÉRIQUE »
JOURNÉE D'ÉTUDE, VENDREDI 23 JUIN 2023,
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD (MSH PN).

Le groupe de travail « santé numérique » créé en juin 2022 au sein du réseau jeunes chercheur.e.s santé société de la MSH PN, organise son premier séminaire pluridisciplinaire sur la santé numérique depuis la pandémie. Il sera clôturé par une journée d'étude sur le thème : « les promesses technoscientifiques en santé numérique ». Cette journée d'étude sera l'occasion de dresser un état des lieux et de l'art sur les questions de recherche débattues aujourd'hui en SHS dans le champ de la santé numérique. En quoi la covid-19 a-t-elle modifié le recours au numérique en santé ? Quel est le bilan des innovations en santé numérique largement mises en avant par le gouvernement actuel ? Le numérique en santé est-il significatif d'une amélioration, d'un « progrès » ou au contraire accélérateur d'inégalités ?

Selon le politologue Marc Audétat, les discours « techno-utopiques » qui accompagnent la diffusion de technologies innovantes sont le fait d'une « économie des promesses technoscientifiques » (2015). Le leitmotiv de l'innovation technologique est ainsi au cœur des discours portés par les acteurs politiques depuis le début des années 2000 : il est présenté comme un enjeu majeur, dans une logique d'inclusion sociale mais aussi de revitalisation du service public afin de le rendre plus performant et plus rentable.

La notion de « promesse technoscientifique » (Joly, 2015), intrinsèquement liée à l'idée de progrès dans une perspective méliorative, s'applique à la santé numérique pour laquelle de nombreuses innovations ont d'abord été pensées comme des palliatifs des déserts médicaux avant d'être envisagés en tant que soins à part entière (digital therapeutics ou « DTX ») ou encore pour améliorer la qualité des soins des patient.e.s (Mon espace santé). Parmi les promesses véhiculées par la santé numérique figure l'idée d'une « révolution numérique » : « abolir les distances », développer l'*empowerment* des patient.e.s, aider les praticien.ne.s. Mais qu'en est-il sur les territoires de ce que des sociologues critiques qualifient de « solutionnisme technologique » (Morozov, 2018), et plus précisément d'un développement par la technologie et non par les besoins de santé (Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé – OPS/OMS, 2011 ; Vergès, 2021) ?

Depuis plusieurs années, le numérique transforme à la fois l'accès et le rapport à la santé, et participe aux mutations et aux tensions de ce secteur dans la société. L'épreuve de la

pandémie a ainsi accéléré ce mouvement dont les conséquences sont nombreuses (fermeture de lits, dés hospitalisation du soin ; nouveaux usages du corps ; Règlement Général de Protection des Données ; fracture numérique, difficultés d'accès à des droits, etc.). Des éléments contredisent les promesses technoscientifiques portées par les institutions et les acteurs économiques de la santé (Granjon, 2022). Outre les biais inhérents aux innovations en santé numérique, les utilisateur.ices peuvent refuser d'adhérer à l'innovation ou se désengager très vite de cette dernière pour de multiples raisons : sites jugés trop compliqués, inaccessibilité, perte « d'humanité », saturation cognitive causée par la multiplication des dispositifs numériques, coupure de connexion, etc.

Lors de cette journée, il s'agira de mieux comprendre les obstacles techniques (« épreuve de réalité »), les lacunes de formations à l'outil et/ou en santé (« épreuve de responsabilité ») à partir des concepts développés par le sociologue Gérard Gaglio (2018). On examinera les sous-bassement idéologiques de ces promesses qui donnent l'impression que "tout est en train de changer". Or, les technologies innovantes et leur cadrage technoscientifique contribueraient à invisibiliser des problèmes anciens non résolus (inégalités sociales de santé, déficit de coordination entre professionnels, lourdeurs des démarches administratives ou gestionnaires, permanence des relations de pouvoir notamment entre soignant.e.s et soigné.e.s, « manne financière dans la santé », etc.). Plusieurs autres hypothèses de travail pourront être abordées dont la responsabilisation progressive par les institutions du.de la patient.e à l'égard de son traitement, devenu.e « gestionnaire de lui-même » (Dagiral, 2019), "héros de l'adaptation" (d'après Goffman, 1975).

En lien, les communications attendues apporteront un éclairage et des réflexions en SHS sur les « promesses techno-scientifiques » appliquées au thème de la santé numérique. Les intervenant.e.s pourront présenter des travaux de recherches récents ou en cours, cependant nous privilégierons les terrains ouverts par de jeunes chercheur.e.s.

Propositions (3000 signes maximum) à envoyer jusqu'à la fin février 2023 à lsarah12@gmail.com, annevega97@gmail.com et lolacatherin@hotmail.fr

Réponses des organisatrices au début du mois de mars.

Comité scientifique :

Viviane Ramel, docteure en sciences politiques et santé publique (PHARes-ISS BPH Inserm U1219), Cheffe de projet ARS Nouvelles Aquitaine.

Sylvie Morel, Maîtresse de conférences en sociologie. Chercheure au CEntre Nantais de Sociologie (CENS, UMR 6025)

Anna Pomaro, coordinatrice du réseau jeunes chercheur.e.s santé société et jeune chercheuse en anthropologie sociale (IRIS).

Sur le groupe de travail « santé numérique » et le réseau jeunes chercheur.e.s de la MSH PN :
<https://rjcss.hypotheses.org/groupe-thematiques/sante-numerique>

Sur le séminaire qui se déroulera en hybride :
<https://www.mshparisnord.fr/event/seminaire/all/>

Bibliographie sélective

- Audétat, M., (dir.), 2015. *Sciences et technologies émergentes*, Paris, Hermann.
- Cambon, L. « le nudge en prévention ... troisième voie ou sortie de route », *Santé Publique*, 2016/1 (vol28), p.43-48
- Dagiral E et al, « Le Quantified Self en question(s), *La Découverte*, 2019/4, n° 216.
- Eubanks V., 2018. *Automating Inequality*, St Martin's Press, US Macmillan Publishers, NY.
- Gaglio G., *L'innovation comme processus organisant*, HDR, Université Toulouse Jean Jaurès, 2018.
- Granjon F., *Classes populaires et usages de l'informatique connectée*, Paris, Presses des Mines, 2022.
- Joly, P-B., *Le régime des promesses technoscientifique. Sciences et technologies émergentes*, Hermann, 2015.
- Meneceur Y et Hibbard L. 2021. « Les apports du Conseil de l'Europe à une réglementation globale de l'intelligence artificielle », *Droit, Santé et Société*, vol. 3, no. 3, pp. 55-63.
- Morozov E., 2018., « L'aberration du solutionnisme technologique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 13 [En ligne].
- Ramel, V., 2020. *Les technologies numériques en santé face aux inégalités sociales et territoriales*, Ecole doctorale Société, Politique, Santé publique, Université de Bordeaux.
- Verges, E. 2019 « Comment le développement culturel des territoires peut-il s'appuyer sur le numérique ? », *Culture et ruralité*, p.164-169